en-Pévèle; Beaumont, garde champêtre à Orchies ; Devogle, garde champêtre à Roncq; Billois, agent de police à Cambrai; Heuclin, brigadier de police à Maubeuge; Plamont, sous-brigadier de police à Armentières; Gernez, garde champêtre à Somain; Dumont, agent de police à Lille ; Lepere, sous-brigadier de police à Tourcoing; Schodel, sous-brigadier de police à Dunkerque; Fornier, sous-inspecteur de sûreté à Tourcoing ; Deprez, agent de police à Lille ; Broutin, brigadier de police à Lille; Bouche, agent de sûreté à Tourcoing; Olivier, sous-brigadier de police à Tourcoing; Vion, garde champêtre à Faumont ; Devrière, agent de sûreté à Lille ; Desmullez, sous-brigadier de police à Lille.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, LUNDI 4 JANVIER :

Hôtel de Ville : de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h.
Caisse d'Epargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.
Etablissement municipal des bains : de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.
Bibliothèque communale : fermée.
Marché : de 8 à 13 h.

LE BUDGET PRIMITIF COMMUNAL POUR 1926

Mari, a été discuté devant l'Assemblée communale, le budget primitif communal pour 1926.

Etant donné toute l'importance que revêt aux yeux de nos concitoyens, ce premier budget, nous ne nous livrerons à aucun commentaire, et laisserons chacun libre de juger la situation d'après ce qu'elle vient d'être faite par nos édiles.

LE RAPPORT DU MAIRE

Ce rapport est précédé de considérations générales.

En ce qui concerne l'année 1926, l'étude faite par l'Administration faisait prévoir une insuffisance de recettes **de plus d'un million.**

Comment arrivera-t-on à combler ce trou? Il y aura plusieurs moyens.

D'abord les centimes additionnels, qui étaient de 245, **sont augmentés de 24.**

Puis la compression des dépenses.

« Les contribuables de Tourcoing ne nous pardonneraient pas de laisser subsister des pratiques de laisser-aller ou de prodigalité au moment où de nouveaux sacrifices leurs sont demandés. »

Cependant, après avoir étudié cette compression, on a décidé des modifications importantes: à certains chefs de service on ne refusera pas des traitements avantageux en rapport avec l'importance de leurs fonctions, et avec le travail qu'ils fournissent souvent en dehors des heures de bureau;

La police sera augmentée de 12 agents;

Les institutions d'assistance et d'hygiène sociales disposeront des ressources nécessaires pour venir en aide aux malheureux.

Enfin, les œuvres annexes des écoles communales sont plus largement dotées.

L'équilibre budgétaire est assuré par la création de taxes sur les droits de voirie, les concessions dans les cimetières, l'abattage le gaz et l'électricité.

CHAPITRE DES DÉPENSES

1° Opération: **Remaniement général des articles en ce qui touche l'indemnité de cherté de vie des emplois municipaux. —** Une somme de 500 francs a été distraite de cette indemnité pour être rattachée aux traitements et salaires de chacun, ce qui constitue une augmentation de la partie fixe des salaires.

2° Opération: **Remaniement des salaires du personnel municipal. —** 1° Traitement du secrétaire général, augmenté de 2.000 fr.;

2° Supplément au directeur du service des finances;

3° Participation de la ville, de 33.000 fr. dans les frais de bureau du Receveur municipal et 9.295 fr. pour acquisition d'une machine à écrire;

4° Supplément de 2.000 fr. d'indemnité annuelle de fonctions à M. le Commissaire central;

5° Dépense de 60.000 fr. pour 12 agents nouveaux, plus 45.420 fr. pour la vie chère et 10.000 fr. d'habillement;

6° Traitement du capitaine des pompiers porté au même taux que le traitement statutaire des chefs de service municipaux;

7° Traitement du vétérinaire chef de service porté à 8.120 fr.;

8° Augmentation de 1.000 fr. accordée au chef de l'Octroi.

3° Opération: **Augmentations et subventions diverses. —** 1° Le budget prévu par les Hospices est de 420.300 fr. ces services demandent et obtiennent en plus 45.000 fr.;

2° Au Bureau de Bienfaisance, augmentation de 55.000 fr. sur la subvention de l'an dernier;

3° Aux « Enfants de Neptune »: 6.000 francs; Fédération des Anciens Combattants: 3.000 fr.; Fédération des Combattants Républicains: 3.000 fr.; « Velo-Club Tourquennois »: 1.000 fr.; Fédération des Amicales laïques: 3.000 francs.

La subvention de la Musique Municipale est portée à 16.000 fr.; celle de l'U.S.T. est portée à 1.500 fr.; celle de la Fanfare-Cycliste, à 8.000 fr.; celle de la Société des Courses, à 13.500 fr. Enfin, une subvention de 5.000 fr. est proposée et votée pour être attribuée à l'organisation d'un ecourse cycliste « Criterium des Aiglons ».

Voilà l'énoncé des principales dépenses prévues et votées par l'Assemblée communale.

Ce sont là évidemment les dépenses qui ont été augmentées et qui viennent s'ajouter aux dépenses générales.

Nous donnerons dans un prochain article quelles sont les dépenses qui ont été compressées.

M.-J. Su.

La fondation de l'Ecole de Notre-Dame des Anges

Quel récit peut-il être plus palpitant que celui de la fondation, à Tourcoing, de l'Ecole de Notre-Dame des Anges?

Il faut, pour en retrouver l'origine, remonter au XV° siècle.

Voici les renseignements que nous trouvons dans *l'Histoire des Hospices*, de M. Jules Lahousse:

En 1455, Jean de la Clyte, parent de Jean de la Clyte, seigneur de Comines, dont on a

SŒUR ISABEAU DU BOSQUEL
première Supérieure de l'Ecole N.-D. des Anges

découvert le caveau funéraire il y a quelques semaines, avait créé à Comines le couvent des Sœurs Grises.

C'est à la supérieure de cette communauté, sœur Isabeau du Bosquel — dont nous donnons ici le portrait d'après un vitrail de l'époque — que s'adressèrent les échevins tourquennois pour obtenir quelques religieuses dont la mission serait de fonder, à Tourcoing, « un couvent au lieu où d'ancienneté il y avait un hôpital. »

En ce temps-là, la ville était prospère et peuplée « d'un grand peuple et nombre de manans jusqu'à dix au douze mils ».

Les Sœurs Grises arrivent, ayant comme première partie de programme: la fondation du couvent, de l'école et du pensionnat de jeunes filles Notre-Dame des Anges.

Ainsi était créée en notre ville l'Ecole de Notre-Dame des Anges.

Dès leur arrivée, les Sœurs Grises reçoivent leurs pouvoirs de l'administration des Hospices et M. Jules Lahousse publie sur ce point des renseignements authentiques.

Isabeau du Bosquel, dont nous parlons plus haut, est la supérieure du couvent et des hospices.

QUELQUES HISTOIRES

Au début de la direction des Sœurs Grises, survient un premier incident entre les Sœurs, le provincial des Cordeliers de Comines et l'évêque de Tournai, sur une question de juridiction et de soumission.

Cet incident est à peine liquidé, qu'un deuxième surgit entre le magistrat de la ville et Quillemette de Cony, mère et tutrice de Philippe de Cony, seigneur de Tourcoing, celle-ci reprochant la liberté prise par le magistrat qui avait installé une école de filles sans son autorisation.

Toutes ces querelles sont pittoresquement et largement narrées dans *l'Histoire des Hospices*.

Assez rapidement les mises au point sont faites et les religieux s'installant, on bâtit le premier bâtiment et le travail commence.

Dès lors, la vie de l'Hospice se confond avec celle du couvent Notre-Dame des Anges.

La marche ascendante de cette organisation ou plutôt de ces organisations prouve de leur bonne gestion et ainsi fonctionnent pendant quelque temps, jusqu'au jour où naissent des incidents que relate M. Lahousse et qui viennent anéantir, du moins provisoirement, ce long et dur travail, incidents que nous relaterons dans un prochain article.

M.-J. Su.

A la mémoire du R. P. Foulloy

Ainsi que nous l'avons annoncé, a eu lieu dimanche, à 11 h. 30, en l'église Notre-Dame de Lourdes, une cérémonie à la mémoire du R. P. Foulloy, de la Compagnie de Jésus, attaché à l'Université Saint-Joseph, à Beyrouth, glorieusement tombé pour la France à Ezraa (Syrie), le 3 août 1925, dans sa 22° année.

Une nombreuse assistance avait tenu à venir témoigner à la famille Foulloy, toute sa sympathie.

Aux premiers rangs, on remarquait : le Comité local de la Ligue d'Action Française, qui avait fait dire cette messe ; les membres de la Ligue et des « Camelots du Roi », ainsi qu'une délégation de la Jeunesse Catholique.

On remarquait encore : MM. le capitaine Guéranger, président du Cercle des Officiers; le capitaine M. S. Salgnon, président du groupe du Centre des Anciens Combattants; le capitaine Dumortier, président de l'E. T. I. M.; le lieutenant Bloudeau, président du groupe des Palempins des Anciens Combattants, etc...

La messe fut célébrée par M. l'abbé Chombaud, vicaire, et l'offrande donnée par M. l'abbé Delmar, curé de N.D. de Lourdes.

Les chants furent exécutés par la Maîtrise paroissiale.

Avant la messe, à 10 heures, au siège de l'Action Française, une plaque commémorative avait été inaugurée.

Des discours exaltant les vertus du R. P. Foulloy, et la beauté de son sacrifice, furent prononcés par MM. Dumont et Flipo.

LA HUITIÈME CONFÉRENCE DU JEUDI. — Jeudi prochain, M. l'abbé Paul Bayart donnera une conférence sur le grand artiste que fut Palestrina.

On sait le talent d'orateur et la science musicale de M. l'abbé Paul Bayart. A sa causerie, qui ne peut manquer d'attirer un nombreux auditoire, a été ajoutée l'exécution de chants palestriniens, tant religieux que profanes, par des artistes distingués : Mlle Baert, soprano ; Mme Grégoire, mezzo-soprano ; MM. René Duforest, ténor, et Paris, basse.

Les chants qui seront interprétés, ont été mis au point par M. Edmond Diérickx, l'organiste si apprécié de Saint-Christophe. Avec un tel programme, la réunion de jeudi soir, à 20 heures, salle de la Maison des Œuvres, sera l'une des plus belles de l'année.

On peut retenir ses places à la Librairie Catholique, 18, rue de Tournai.

DÉMÉNAGEMENTS par wagons capitonnés et automobiles. — Vidanges. — Petit bois cassé. Henri DAEL, 19, rue Nationale, Tourcoing. 518

SOCIÉTÉ « LES BROUTTEUX ». — Les membres de la société « Les Brouteux », dont le siège est chez M. Debert, débitant de tabacs, rue de Calais, 70, se sont réunis dans la soirée du 31 décembre, à la Salle Moderne, rue d'Anvers, afin de fêter la première année d'existence de la société. Cette fête était présidée par MM. Jean Bohin, entrepreneur; Jean Desrousseau, président, et Ducouran, trésorier.

Le banquet fut très gai. Le piano était tenu par Mme Delporte, qui accompagna les chanteurs.

A l'issue de la soirée, sur la proposition de Mme Jean Bohin, une quête fut faite au profit des mutilés et orphelins du Groupe des Combattant du Sacré-Cœur, et qui rapporta la somme de 122 fr. 50. M. Jules Catteau remercia Mme Jean Bohin de sa généreuse pensée.

A LA CLIQUE SCOLAIRE. — Comme les années précédentes, la Clique scolaire a donné le 31 décembre, dans la salle du Gymnase, rue de Gand, sa grande fête annuelle pour ses membres honoraires et actifs et leurs familles.

Plus de 1.000 familles ont assisté à cette soirée organisée également par les Amicales du Flocon sous les auspices de la Fédération des Amicales.

A minuit tapant les lumières ont été éteintes. La Clique, sous la direction de M. Pourcelle, joua « Le Réveil en Campagne »; sur l'écran a été projeté « Bonne Année à tous » ; l'orchestre exécuta « La Marseillaise », puis « La Polka Finale » annonça la clôture.

NE PAS CONFONDRE. — M. Cyrille Vandenbrouck, coiffeur, rue de Tournai, nous prie de dire qu'il n'a rien de commun avec M. Cyrille Vandenbrouck, qui a été arrêté ces jours-ci pour avoir enfreint un arrêt d'expulsion.

VAGABONDAGE. — La police a arrêté dans la soirée de samedi, à la gare de Tourcoing, Maurice Lecroix, âgé de 32 ans, originaire de Saint-Rambert l'Ile Barbe (Rhône), pour infraction à la police des chemins de fer et vagabondage. Cet individu, sans papier d'identité ni argent, avait voyagé sans billet de Lille à Tourcoing.

Un procès-verbal sera rédigé à sa charge par M. Sabaterie, commissaire de police du 1er arrondissement, et il sera déféré au Parquet de Lille.

CONTRAVENTIONS. — La police locale a relevé plusieurs contraventions pour ivresse et violences légères.

MARCQ-EN-BARŒUL

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A la sinoterie Catry frères, un garde cylindre, M. Adolphe Maes, 51 ans, demeurant à Wambrechies, en soulevant un sac, s'est fait un effort à l'épaule droite. 12 jours de repos.

COMINES

STATISTIQUE DE LA CONSULTATION DES NOURRISSONS POUR L'ANNÉE 1925. — Voici les résultats obtenus par la consultation des nourrissons :

182 enfants ont suivi les séances de consultation: parmi eux, deux sont morts, ce qui donne une moyenne des décès de 1,09 %; 130 naissances furent enregistrées à Comines dans le courant de l'année : 0 enfants sont morts; moyenne des décès : 4,61 %.

Ces beaux résultats prouvent l'utilité et les bienfaits de l'œuvre.

Du 8 janvier au 24 décembre 1925, il y eut 48 séances de consultation avec le concours bien dévoué de Mmes Veuve Deportere et Poncheaux-Guiet ; Mlle Debut, sous la présidence de M. Dorny, docteur, et du service administratif de M. Henri Bonte.

Une prime de 5 francs est allouée pour dédommager les mamans de la perte de temps occasionnée par leur déplacement pour venir à la consultation.

Les frais de cette œuvre se montent à 11.350 francs, répartis comme suit : 1.634 primes de 5 francs, soit 8.170 fr.; pour frais d'administration : 1.680 fr., et une subvention spéciale de 1.500 fr. offerte par le Conseil municipal pour la fête donnée le jour de Noël aux personnes suivant régulièrement les séances de la Consultation et au cours de laquelle on distribua des gâteaux, vêtements et friandises de toutes sortes.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A l'usine Sigier-Capelle, une ouvrière, Germaine Wadin, demeurant rue du Blanc-Coulon, a été piquée par un crochet de son métier. 10 jours de repos. — A la tonnerie, M. Edmond Godefroidt, 21 ans, ouvrier tanneur, demeurant 32, rue de la Porte, a'est brûlé aux mains. 12 jours de repos. — Mlle Marthe Gryson, 23 ans, demeurant route de Wervicq, a eu un doigt écrasé et l'ongle arraché par une machine à comprimer, à l'usine Destrée. 15 jours de repos.

WERVICQ-SUD

RESULTATS D'ADJUDICATIONS. — Deux adjudications ont eu lieu à la Mairie :

Pour la fourniture de pain au Bureau de bienfaisance pour l'année 1926. Montant de la fourniture, 7.000 francs. A été déclarée adjudicataire : la Coopérative « l'Union », 7,25 % de rabais sur le cours du pain au jour de la délivrance des bons.

Pour la fourniture de charbon au Bureau de bienfaisance. Montant de la fourniture, 2.000 francs. Adjudicataire, M. E. Ferrant, rabais de 0.20 sur le cours au jour de la délivrance des bons.

Apprenez sur place ou par correspondance la
STÉNO-DACTYLO
en vous adressant aux Bureaux réunis JARNET-BUFFERAUD
SUCCURSALE DE ROUBAIX: 103, Bd d'Armentières
PROGRAMME GRATUIT

L. DEGALLAIX, 21, Bd du Cateau, ROUBAIX
TOITURES-TERRASSES. CIMENT Volcanique.
PLAQUES ISOLATRICES contre l'Humidité.
SPÉCIALISÉE pour ce genre de Travaux. 70976

NORD

UN ESCROC DE VALENCIENNES ARRÊTÉ A MARSEILLE. — Au début de novembre 1925, le sieur Cuvillier, 30 ans, soi-disant directeur des établissements Corsolle, quittait furtivement la ville de Valenciennes.

Cet individu, très connu dans les cafés de la place, vivait sur un train de 60.000 francs par an ; sa disparition provoqua des murmures et un expert-comptable chargé de la vérificaton des écritures, constata que l'indélicat directeur avait commis de nombreux détournements.

A la date du 11 novembre, le juge d'instruction de Valenciennes décernait un mandat d'arrêt contre Cuvillier.

Ce dernier vient d'être arrêté à Marseille. Il sera transféré incessamment à Valenciennes.

UNE FABRIQUE DE CHAUSSURES INCENDIÉE A VIEUX-CONDÉ. - Plus de cent mille francs de dégâts. — A Vieux-Condé, rue de la Gare, un incendie d'une violence inouïe s'est déclaré dans la soirée chez M. Hauvertin, fabricant de chaussures.

Les pompiers de Condé et Vieux-Condé se rendirent sur les lieux et parvinrent à préserver les maisons voisines.

L'atelier de chaussures, la maison et son mobilier sont complètement détruits. Les dégâts, évalués à plus de cent mille francs sont couverts en partie par des assurances.

APPEL A MESSIEURS LES CLERCS DE NOTAIRES DU DEPARTEMENT DU NORD, AU SUJET DES RETRAITES. — On nous a envoyé la communication suivante :

Il y a quelques mois déjà, « La Basoche », d'accord avec l' « Association Nationale des Notaires de France » a adressé au principal clerc de chacune des 182 études de notaires du Département du Nord, une lettre-circulaire l'invitant à remplir un devoir de solidarité vis-à-vis de la Corporation des Clercs de Notaires de France, en remplissant et en faisant remplir par ses collègues de l'étude, un bulletin individuel de renseignement en vue de la Retraite, et d'adresser ensuite ces bulletins à « La Basoche », 14, rue d'Amsterdam, à Paris.

109 études ont répondu à l'appel et ont fait leur devoir !

73 se sont abstenues, soit par négligence, soit par oubli.

Serait-il possible que 73 principaux clercs de notaire du Département du Nord puissent se désintéresser encore de la question si anxieuse de l'avenir de leurs collègues (en admettant qu'eux-mêmes soient à l'abri du besoin) ! Je ne les en crois pas capables, car nul n'a le droit de se désintéresser du sort de sa profession, même s'il occupe une situation élevée.

Donc, au nom de tous les clercs de notaires du Département du Nord, je fais de nouveau appel au bon sens de mes collègues et je les adjure de ne pas tarder trop à répondre à l'appel qui leur est fait par « La Basoche », et l' « Association Nationale des Notaires de France ». Ils se rendront dignes d'eux-mêmes, et leurs camarades subordonnés leur seront reconnaissants d'avoir su comprendre où était le devoir.

Je fais aussi appel à tous les clercs de n'importe quel grade, pour suppléer, en cas de besoin, à la défaillance de leurs aînés et demander eux-mêmes à « La Basoche » les bulletins d'enquête.

Que ceux de mes collègues qui ont fait le nécessaire, s'informent sans tarder auprès des clercs des autres études pour savoir s'ils ont répondu à l'enquête et qu'ils fassent comprendre aux indifférents et aux retardataires l'intérêt qui s'attache à l'envoi immédiat des bulletins individuels.

Encore une fois, il y va de l'intérêt de tous, et seront bien coupables ceux qui, par apathie ou par négligence, auront laissé passer l'occasion, unique dans la vie, de faire leur devoir. Ils seront peut-être la cause de l'échec des pourparlers entre l'« Association Nationale des Notaires de France » et « La Basoche », pourparlers qui ont pour but d'améliorer le sort et la situation de tous les clercs de notaires.

A. PACCON.
Principal clerc de notaire à Dunkerque,
Délégué à « La Basoche ».

DE TOUS LES QUINQUINAS,
LE GOURMET PRÉFÈRE LE
LILET
— ONZE GRANDS PRIX — 13699

SOMME

Grave accident d'auto près de Doullens

UN MORT. - DEUX BLESSÉS

M. Pierre Rochoux, âgé de 52 ans, entrepreneur, ramenait en auto, de Doullens à Mailly-Maillé, M. Grardel, agriculteur, en cette dernière commune, avec lequel il avait traité plusieurs affaires. Dans la voiture, avaient pris place également Mme Grardel, et le chauffeur, René Texier.

Près du château de Hamencourt, l'auto dérapa et alla se jeter contre un arbre. Les propriétaires du château et les domestiques se portèrent immédiatement au secours des victimes. M. Grardel avait une blessure profonde à la tête. Il rendit le dernier soupir quelques instants après. Sa femme avait une coupure grave au poignet et de multiples contusions. Elle fut reconduite à l'Hôtel-Dieu de Doullens. M. Rochoux est, lui aussi, grièvement blessé, mais ses jours ne sont pas en danger. Le chauffeur seul est complètement indemne.

CARNET DU JOUR

NÉCROLOGIE

On annonce le décès de Monsieur Arthur Deguffroy, à Estaimbourg (Belgique).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

De la part des familles Deguffroy, Lacroix-Deguffroy, Beulque-Lacroix. 47309

LANSON père & fils
Le CHAMPAGNE par excellence
Entrepôts à Lille et Roubaix 17524

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

ROUBAIX. — Amicale des Arts. — Section théâtrale : Aujourd'hui lundi, 4 janvier, répétitions au siège, 108, rue des Arts, salle du 2e étage, dans l'ordre suivant : A 19 h. 30, chœurs dames; à 20 h., chœurs hommes; à 20 h. 30, mise en scène du 2e acte, groupe d'opérette, sous la direction de M. J. Lemarchand. Présence obligatoire. De service : M. M. Hauduin.

La Cressonnée
reste en toutes saisons
l'APÉRITIF IDÉAL

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — « Jeunes Filles de Palaces », pièce en 3 actes de Gerbidon et Armont. — La tournée Baret nous a donné dimanche, en matinée et en soirée, devant un nombreux public, « Jeunes Filles de Palaces », comédie d'une forme élégante, où rivalisent l'amour et l'argent, lutte morale provoquée par la présence d'un parvenu platonique, et celle d'un homme ardent et sincère, qui met l'amour pur, au-dessus des considérations de fortune.

M. Bender s'est acquitté en comédien consommé, du rôle du nouveau riche ; Beaugereau, lourdeau, avec cependant quelques élans généreux, tandis que M. Poitel, personnifiait, avec une réelle distinction, le soupirant épris d'un idéal charmant, sous les traits de Philippe le Hallier. Quel homme roublard que ce père Mazulier, si bien mis en lumière par M. Villon. Mme Barine s'est acquittée avec élégance et finesse, du rôle si attachant de Georgine, et Mme de Breau, fut une Madame Mazurier, imbue du prestige exercé par sa fille. Félicitons aussi MM. Darzal (René Mazuriez), P. Roger (Béchard); Mmes Bréby, une Mélanie acerte; Vania et Régis.

—— **Grand Théâtre-Hippodrome.** — Mardi 5 janvier, à 8 heures, « **Lakmé** », opéra-comique en 3 actes de Léo Delibes, avec Mlle Dinah Claire, l'exquise Lakmé; M. Monthulet dans le rôle de Gerald ; M. Magali dans le rôle de Frédéric. — C'est l'excellent artiste, M. Romette, qui interprétera le rôle de Nilahanta. — La location est ouverte chez Mlle Jubé. 17404

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — Jeudi 7 janvier, à 8 h. 15 très précises, soirée de gala du jeudi. Tournée Baret : « **Jeunes Filles de Palaces** », une amusante pièce en 3 actes de MM. Gerbidon et Armont. Samedi 9 janvier : « **Flup** ». La location pour ces deux représentations s'ouvrira demain mardi, 5 janvier, à 9 h. du matin.

—— **Au Bon Théâtre.** — Le Cercle Talma a donné dimanche, avec un grand succès, une comédie américaine à laquelle Yves Mirande et Henri Géroulle, les traducteurs, ont donné un tour agréable et beaucoup de verve. « Le mystérieux Jimmy », sans leurs heureuses retouches n'aurait été qu'un roman policier; ils en ont fait une leçon de droiture et d'honnêteté; ils y ont ajouté une pointe de sentiment et l'œuvre est ainsi vraiment intéressante. Rendue avec beaucoup d'entrain par le Cercle Talma, elle a obtenu les applaudissements réitérés des habitués du Bon Théâtre.

TOURCOING

TOURCOING — HIPPODROME-PALACE

Direction PICO. — Ce soir faites-vous de venir voir le formidable programme de l'Hippodrome : 4 ATTRACTIONS. — LA RANÇON de LUI » dans : LE VOYAGE AU PARADIS. 17404

T. S. F.

TOUR EIFFEL. — Lundi 4 janvier 1926. — De 18 à 19 h. : Journal parlé par T.S.F. avec le concours de MM. Victor-Emile Michelet, Georges Duhamel, Marc Praysseng, Paul Paul Bottaux, Paul Campargue, Jacques Archambault, Bertrand Duvernay, Julien Maigret, André Ulman. — De 20 h. 30 à 21 h. : Radio-concert.

P.T.T. — Lundi 4 janvier 1926. — A 17 heures : Au Collège de France : Radio-diffusion du cours de géographie humaine, par M. Jean Brunhes. — A 20 h. 30 : Chronique scientifique : Causerie de vulgarisation sur la T.S.F., par M. Poirette, ingénieur T.S.F. — A 21 h. : Soirée de gala offerte par l'Association Générale des Auditeurs de T.S.F.

CHANGE AU PAIR EN BELGIQUE
Par patriotisme, l'HOTEL OSBORNE, Digue de Mer, OSTENDE, prend l'argent français au pair. Vous y trouverez bon accueil. Propriétaire : A. Demouflière. 17557

BELGIQUE

LA SANTÉ DU CARDINAL MERCIER

Le bulletin médical publié dimanche soir confirme l'amélioration de l'état de santé de S. E. le cardinal Mercier. Il a pu prendre de la nourriture solide pour la première fois dimanche.

A LA COLONIE FRANÇAISE

La colonie française, à l'occasion du Nouvel An, a été reçue à l'Ambassade de France, à Bruxelles. Les présidents des différents groupements ont pris la parole, et présenté leurs vœux. M. Herbette a remercié. Il s'est félicité de l'union qui règne dans la colonie française belge, de l'accord de Locarno qui permet tant d'espoir et des solides amitiés que la France possède en Belgique.

DANS LE BARREAU

M. Fulgence Masson, ancien ministre et député libéral de Mons, célébrera cette année, le 50e anniversaire de son entrée dans le barreau.

POUR LES AVEUGLES DE GUERRE

L'Œuvre officielle des Aveugles de guerre a pu donner à chacun de ses protégés, pour la nouvelle année, une somme de 2.200 fr.

JUBILÉS SOCIALISTES

Le parti socialiste fêtera, le 15 courant, les 70 ans de M. Louis Bertrand, ministre d'Etat qui vient de donner sa démission de député de Bruxelles.

M. Vandervelde fêtera, le 25 de ce mois, son 60e anniversaire.

LES EMPLOIS AUX INVALIDES

Le Gouvernement a décidé que tous les emplois qui deviendront vacants, seront, désormais, attribués en tout premier lieu aux invalides et anciens combattants licenciés par suite de la suppression d'emplois nécessitée par les compression des dépenses.

DIPLOMES D'INGENIEURS et ARCHITECTES

De nombreuses associations d'ingénieurs, dessinateurs, architectes, constructeurs, électriciens, etc., protestent contre le projet de loi rendant obligatoire un diplôme légal pour la profession d'ingénieur et d'architecte.

LES MARCHANDISES TRANSPORTÉES SUR LES VICINAUX

Un arrêté ministériel supprime toutes les restrictions apportées au transport des marchandises par les chemins de fer vicinaux.

A l'avenir donc les transports ne seront plus frappés que d'une seule taxe fixe de 16 fr. 50 ou de 14 fr. 50 par wagon de dix tonnes, quel que soit le nombre de lignes vicinales empruntées.

La réforme obtenue constitue une réduction importante des tarifs vicinaux. Elle est de nature à développer le trafic et à favoriser les transactions commerciales.

LA TAXE SUR LES SUCRES IMPORTÉS

Le ministre des Finances fait connaître qu'en appliquant le coefficient de majoration 1.5 au taux de droit d'entrée sur les sucres étrangers, l'arrêté royal du 11 août 1925 a rendu ceux-ci passibles d'un droit de fr. 40 fois 1.5 ou 60 fr. par 100 kilogrammes.

La mesure prise par le gouvernement, dit le ministre, se justifie par la circonstance que depuis plusieurs mois le marché belge était envahi par des sucres exotiques bénéficiant de primes au pays d'origine.

La plupart des pays producteurs ont, d'ailleurs, frappé l'importation des sucres de droits protecteurs élevés. C'est ainsi que la protection douanière exprimée en francs belges s'élève par 100 kilogrammes: en France à 50 fr., en Angleterre à 220 fr., en Allemagne à 51 fr., en Tcheco-Slovaquie à 113 fr., en Italie à 37 fr., en Roumanie à 88 fr., en Yougo-Slavie à 166 fr., en Pologne à 189 fr., en Suède à 43 fr., en Espagne à 168 fr.

LES DRAMES DE L'INCONDUITE

— A Schaerbeek-Bruxelles, la nuit du samedi au dimanche, un nommé Henri Van Hees, 46 ans, magasinier, a tué à coups de revolver, une nommée Thérèse Smet, 38 ans; puis il s'est suicidé d'une balle dans la tête.

— A Waerschoot, près de Gand, une femme, Léonie Dejaegher, 40 ans, a été trouvée assassinée à coups de revolver, dans la maison de Jules Leliart, 46 ans, Recherché par la justice, Leliart se pendit dans le bois de Lambeke.

— A Alost, un ivrogne, Franz Borms, 40 ans, abandonné par sa femme, Nathalie Livchout, 26 ans, a assailli celle-ci sur la route et lui a tranché la gorge à coups de rasoir. Le meurtrier a été arrêté.

OSTENDE

LA CITE DES PÊCHEURS. — La cité des pêcheurs sera érigée sur un terrain triangulaire de 6 hectares compris entre l'Avenue du Congo, l'avenue Napoléon (projetée), et la rue du Fort.

M. Raoux a élaboré un plan très intéressant. On pense, pour arriver à constituer ce projet, former une société dans laquelle Etat et Ville seraient représentés.

En tous cas, on s'occupe activement de cette cité.

RENFLOUAGE. — « L'Obohita », voilier allemand, échoué il y a deux mois, à hauteur de Coq-sur-Mer, a été renfloué vendredi vers 2 h. Deux puissants remorqueurs ont pu le sortir du sable. Samedi, on a procédé au renjouement du bateau anglais « George Ashwood ». Les travaux s'annoncent comme très favorables.

UN BEAU GESTE D'AMATEURS DE T.S.F. — Le Cercle Radio-Club d'Ostende a installé, gracieusement, à l'Hôpital civil, un appareil récepteur de T.S.F.

Voilà qui constituera une belle distraction pour les malades et convalescents.

COURTRAI

PREMIERE MESSE. — C'est mardi 5 janvier, à 11 heures du matin, en l'église St-Martin, que M. l'abbé Raphael Delaere, fils de M. et Mme Jacques Delaere-Steckelandt, imprimeur, rue Léopold, qui a reçu la bénédiction sacerdotale le jour de Noël, célébrera sa première messe.

LOI SUR LES PENSIONS. — Dimanche 10 janvier, à 3 h. 30, au Patronage St-Roch, situé à côté de l'Eglise, une importante conférence sera donnée au sujet de la loi sur les pensions, avec toutes les explications nécessaires.

ROULERS

VOL. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des voleurs se sont introduits dans les dépendances du château situé rue des Champs, et y ont dérobé cinq grands dindons au préjudice de M. Charles Debrouwker-Fraeys. Plainte a été déposée et enquête ouverte.

CONVOIS FUNÈBRES

Les personnes qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Mme Henri LAMBLIN, née Cécile-Marie-Rose DELTOUR, décédée à Croix, le 1er janvier 1926, dans sa 88e année, administrée des Sacrements, sont priées d'assister aux Funérailles qui auront lieu le mercredi 6 janvier, à 10 h., en l'Eglise St-Pierre, à Croix. L'assemblée à la maison mortuaire, 95, rue Kléber. 0000

Les personnes qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de M. Joseph LEPOUTRE, veuf de Virginie VANDOORSELAER, décédé à Roubaix, le 2 janvier 1926, dans sa 85e année, administré des Sacrements, sont priées d'assister aux funérailles qui auront lieu le mercredi 6 janvier, à 9 h., en l'église Saint-Antoine, Réunion à la maison mortuaire, 28, rue d'Italie, à 8 h. 45. 00

Les personnes qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Mme Ernest LECOUTRE, née Blanche POLLET, pieusement décédée à Croix, le 2 janvier, dans sa 49e année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le 5 janvier, à 8 h. 30, en l'Eglise St-Martin, à Roubaix. L'assemblée à l'Eglise, à 8 h. 15.

Les personnes qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de lettres de faire part de la mort de Mme François FIGEAC, née Victorine WATERLOT, pieusement décédée à Roncq, le 1er janvier 1926, dans sa 66e année, sont priées d'assister aux Funérailles qui auront lieu le mardi 5 janvier, à 10 heures, en l'Eglise Saint-Roch, à Roncq (Blanc-Four). L'assemblée, 71, rue de Lille. La famille recevra les condoléances à l'issue de la cérémonie religieuse. L'inhumation aura lieu au cimetière de Tourcoing. 68595

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 4 janvier 1926 N° 102.

LE BOSSU

OU LE PETIT PARISIEN

LE CHEVALIER DE LAGARDÈRE

— Je ne me fie à personne, ami Peyrolles, pas même à toi. Si je pouvais tout faire par moi-même, je ne me servirais de personne. Ils se sont enivrés cette nuit; ils ont eu tort: ils le savent, raison de plus pour qu'ils marchent droit. Je les ai fait venir, je leur ai ordonné de me trouver les deux braves qui ont défendu cette nuit la jeune aventurière qui prend le nom d'Aurore de Nevers...

Il ne put s'empêcher de sourire en prononçant ces derniers mots. Peyrolles resta sérieux comme un croque-mort.

— Et de remuer ciel et terre, acheva Gonzague, pour savoir si notre bête noire nous a encore échappé.

Il sonna et dit au domestique qui entra:

— Qu'on prépare ma chaise! Toi, mon ami Peyrolles, reprit-il, tu vas monter chez Mme la princesse afin de lui porter, comme d'habitude, l'assurance de mon respect profond. Tâche d'avoir de bons yeux. Tu me diras quelle physionomie a l'antichambre de Mme la princesse, et de quel ton sa camériste t'aura répondu.

— Où retrouverai-je monseigneur?

— Je vais d'abord au pavillon. J'ai hâte de voir notre jeune aventurière de la rue Pierre-Lescot. Il paraît qu'elle et celle folle de dona Cruz font une paire d'amies. J'irai ensuite à l'hôtel de M. Law, qu'on néglige; puis je me montrerai au Palais-Royal, où mon absence ne ferait pas bien. Qui sait quelles calomnies on pourrait répandre sur mon compte?

— Tout cela sera long.

— Tout cela sera court. J'ai besoin de voir nos amis, nos bons amis. Cette journée ne sera pas oisive, et je mérite pour ce soir certain petit souper... Mais nous reparlerons de cela.

Il s'approcha de la fenêtre et ramassa le caillou qui était sur le tapis.

— Monseigneur, dit Peyrolles, avant de vous quitter, souffrez que je vous mette en garde contre ces deux chenapans...

— Cocardasse et Passepoil? Je sais qu'ils l'ont fort maltraité, mon pauvre Peyrolles.

— Il ne s'agit pas de cela. Quelque chose me dit qu'ils trahissent. Et tenez, s'il fallait une preuve: ils étaient à l'affaire des fossés de Caylus, et cependant je ne les ai point vus sur la liste de mort.

Gonzague, qui considérait le caillou d'un air pensif, déploya vivement le papier qu'il avait repris.

— Cela est vrai, murmura-t-il; leurs noms manquent ici. Mais, si c'est Lagardère qui a dressé cette liste et si nos deux coquins étaient à Lagardère, il eût mis leurs noms les premiers pour dissimuler la tromperie.

— Ceci est trop subtil, monseigneur. Il ne faut rien négliger dans un combat à outrance. Depuis hier, vous montez sur l'inconnu. Cette créature étrange, ce bossu, qui est entré malgré vous dans vos affaires...

— Tu m'y fait penser, interrompit Gonzague; il faut que celui-là me